

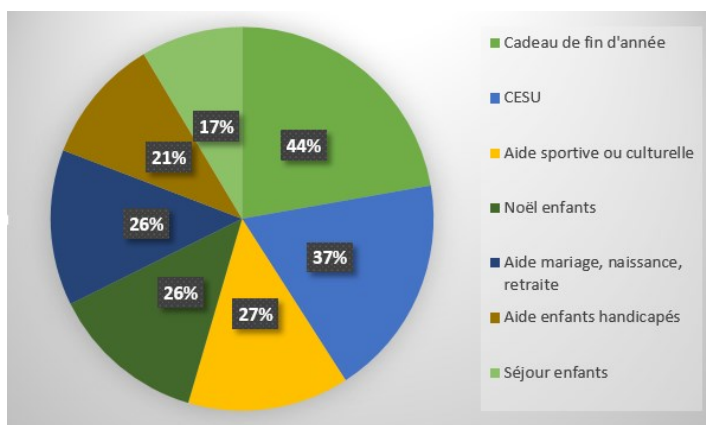
RETOUR DU SONDAGE AUPRÈS DES SALARIÉS SUR LES AIDES DU CE



CGT ASF DRE RAA

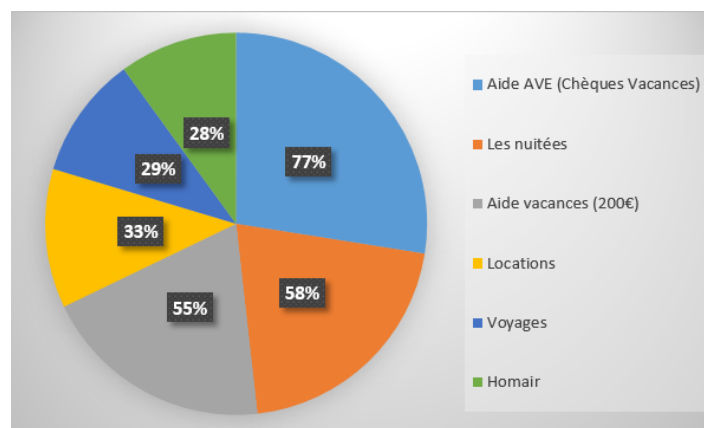
Novembre 2015

En juin 2015, la CGT a fait une déclaration au CE sur les voyages 2016. Depuis, le dépouillement du questionnaire envoyé à tous les salariés de la DRE RAA a eu lieu. Cette enquête a été un grand succès, en effet, vous avez été 62 % à répondre, soit 347 salariés qui ont pris le temps de donner un avis. Depuis longtemps les élus CGT demandaient un questionnaire pour connaître vos préférences afin d'orienter des propositions, puis des aides qui correspondent au plus près de vos attentes.



Aides sociales avec la réponse très bien :

44% des réponses plébiscitent le cadeau de fin d'année en lui attribuant la note très bien, viennent ensuite les CESU à 37% puis à proportion à peu près égale, le Noël enfants, les aides mariage, naissance, retraite, enfants handicapés et enfin l'aide la moins plébiscitée par un très bien est l'aide séjour enfant.



Aides vacances avec la réponse très bien :

Le chèque vacances est de loin l'aide pour les vacances préférée avec 77% des réponses lui attribuant un très bien. Viennent ensuite les nuitées (58%) et l'aide vacances (55%). Les locations et les voyages viennent en dernier, avec péniblement 30% de réponses avec un très bien.

A la réunion du CE du mois d'août, les élus du CE ont voté pour la mise à disposition des 2 ETP sur les postes de secrétaires administratives. Ce vote fait suite à la dénonciation des accords d'entreprise C50 et C74 par la Direction. A la place de ces accords, a été signé un nouvel accord qui stipule que dorénavant la direction ne prendra à sa charge seulement guère + de 31 000€ de salaire, le surplus de salaire devant être financé par le CE lui même. Cet accord très injuste pour les salariés de Valence et d'Orange qui ont 2 secrétaires administratives et qui vont devoir financer des charges salariales, a été signé par toutes les organisations syndicales sauf la CGT. D'ici 2018, les aides sociales et le fonctionnement du CE devront être revus afin que ne soit pas trop impacter le budget social, le résultat de cette enquête nous permettra d'y travailler dessus tout en respectant les choix de l'ensemble des salariés.



